

La profession fait l'union contre la loi de santé

Unis dans leur opposition au projet de loi de santé les syndicats médicaux pourraient l'être aussi dans leurs actions pour y faire barrage.

375 - Présenté en conseil des ministres sans aucune modification par rapport à la version qui avait suscité une hostilité générale chez les médecins, le projet de loi de santé voit l'ensemble des syndicats médicaux exceptionnellement unis contre lui. Après l'appel à la fermeture des cabinets entre le 24 et le 31 décembre lancé par trois syndicats de généralistes, l'UNOF-CSMF, MG France et la FMF, les spécialistes confédérés (UMESPE) réunis en comité directeur extraordinaire ont décidé « *d'appeler l'ensemble des médecins spécialistes à une mobilisation collective et urgente* ».

L'UMESPE les appelle donc à « *s'engager au côté des médecins généralistes dans le mouvement de fin décembre* ». Son président, Patrick Gasser, détaille les points inacceptables du projet de loi : « *Tout d'abord, si nous sommes attachés au tiers-payant social, nous sommes fondamentalement opposés à sa généralisation, et pas seulement pour des raisons techniques. Nous exigeons le retrait des modalités définissant le service public hospitalier qui, de fait, en excluent les établissements privés ; l'interdiction du secteur 2 pour les cliniques souhaitant participer au service public est inacceptable et, d'ailleurs, les hôpitaux, où se pratiquent les dépassements d'honoraires les plus importants dans le cadre de l'activité privée, ne rempliront pas non plus les critères souhaités ! Nous refusons les "pratiques avancées" qui sont une habile façon de modifier les compétences des métiers : ce n'est pas à une loi de s'attaquer aux contours de nos métiers, c'est à la profession qu'il appartient de construire les délégations. Nous sommes totalement opposés au "service territorial de santé au public", à l'omnipotence des ARS et au contournement de la convention nationale qui se dessine très clairement dans le projet de loi. Enfin, nous constatons qu'on ne parle pas des spécialistes de ville, mais on veut nous faire croire à une prise en charge des patients au meilleur coût et à une meilleure qualité sans les spécialistes de proximité. C'est une ineptie !* » C'est pour toutes ces raisons que l'UMESPE a décidé, outre sa participation au mouvement de grève de fin décembre,

l'organisation d' « *états généraux de la médecine spécialisée* » début décembre, qui seront « *le top départ de la mobilisation de la médecine spécialisée* ».